



FSU-SNUipp 58  
1 er étage de la Bourse du travail  
2 boulevard Pierre de Coubertin  
58000 Nevers

Madame la Directrice académique des services de l'éducation nationale  
DSDEN  
Place Saint-Exupéry  
58000 Nevers

Le 8 janvier 2026

Madame la Directrice académique,

Dans le contexte de l'alerte orange neige-verglas actuellement en vigueur dans le département, même si celle-ci ne semblerait valable que pour aujourd'hui, la FSU-SNUipp 58 souhaite attirer votre attention sur les conditions de déplacement des personnels des écoles, qu'il s'agisse des professeur·es des écoles ou des AESH.

De nombreux collègues sont amené·es à effectuer des trajets parfois longs, sur des axes secondaires ou peu dégagés, dans des conditions de circulation particulièrement dégradées. Ces situations exposent les personnels à des risques réels et ne peuvent être considérées comme ordinaires.

La FSU-SNUipp 58 considère qu'il est de la responsabilité de l'institution d'anticiper ces situations et de garantir un cadre sécurisant pour les personnels, plutôt que de les placer face à des injonctions contradictoires entre obligation de service et préservation de leur intégrité physique.

Nous vous demandons en conséquence que des consignes claires et explicites soient rapidement transmises aux équipes des écoles, rappelant que la sécurité des personnels doit primer et que nul·le ne doit se mettre en danger pour rejoindre son lieu de travail.

Nous demandons également que, lorsque les conditions de circulation ne permettent pas de se rendre dans les établissements en toute sécurité, les personnels concerné·es puissent bénéficier d'une autorisation spéciale d'absence (ASA), sans pression ni remise en cause ultérieure, conformément aux principes de protection des agent·es de la fonction publique.

Il nous paraît essentiel que ces consignes soient portées à la connaissance des écoles, équipes de direction et des IEN, notamment si de telles alertes devaient se reproduire, afin d'éviter toute interprétation divergente selon les circonscriptions ou les écoles.

Dans l'attente de votre réponse et des mesures que vous pourrez mettre en œuvre, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice académique, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour la FSU-SNUipp 58  
Alexandre Piquois  
Co secrétaire